

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 31/005/2007 – ÉFAI

13 juillet 2007

Informations complémentaires sur l'AU 138/07 (ASA 31/002/2007, 7 juin 2007) et sa mise à jour (ASA 31/004/2007, 26 juin 2007) – Craintes de torture / Préoccupations d'ordre médical

**NÉPAL**

**Bablu Rai (h), 34 ans**

---

Bablu Rai, blessé des suites d'actes de torture, bénéficie actuellement de soins médicaux réguliers et adaptés dans un hôpital local.

Selon les informations recueillies par Amnesty International, il a été transféré du poste de police à la prison du district de Banke le 3 juin et ne risquerait plus d'être victime de torture.

Amnesty International continue de surveiller la situation de cet homme.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**